



Sanction sévère Football - U16 - US XCXXXXX

Par **Didi29**, le **23/02/2022** à **09:29**

Bonjour

lors d'un match de championnat U16, mon fils a pris un carton rouge apres le temps reglementaire.

Un observateur a vu mon fils crache mais n'a pas vu ou est alle le crachat, l'arbitre aurait recu quelquechose sur le bras mais n'a pas vu d'ou cela venait (l'arbitre tournant le dos a mon fils).

Au moment ou cela s'est passe un dizaine de joueurs etaient autour de l'arbitre, rien ne peut prouver que mon fils a crache sur l'arbitre.

Mon fils admet avoir crache mais en aucun cas sur l'arbitre.

Le comission de discipline a decide de suspendre mon fils de toute competition sportive pour 2 ans. J'ai fait appel de cette decision qui me semble totalement surdimensionnee et basee sur des suputations.

Le club dans lequel joue mon fils n'a pas souhaite faire appel sachant qu'un autre joueur qui a egalement ete sanctionne ne jouait pas sous sa propre licence .

Mon fils (15 ans), licencie depuis 10 ans n'a jamais eu aucun probleme et je pense a servi d'exemple lors de cette commision. Ne vivant que pour le foot, il a totalement décroche sportivement et scolairement.

L'appel devrait avoir lieu prochainement . Tous vos conseils me serront fort utiles pour mettre a jour cette injustice.

D'avance merci pour vos conseils

Cordialement

Par **youris**, le **23/02/2022** à **09:54**

bonjour,

comme vous n'étiez, je pense pas présente et que votre fils refuse de faire appel de sa

sanction, vous n'avez pas d'argument pour contester ce que vous appelez une injustice.

attendez les résultats de l'appel.

salutations

Par **Didi29**, le **23/02/2022** à **10:12**

Bonjour

J'étais présent lors du match.

Mon fils a souhaité faire appel mais étant mineur, c'est moi même qui a envoyé le courrier.

J'ai déjà commencé à réunir les témoignages des personnes présentes .

CDT

Par **youris**, le **23/02/2022** à **10:49**

j'avais compris que votre fils ne voulait pas faire appel, en fait, c'est le club de votre fils qui n' a pas souhaité faire appel, ce qui n'est pas un élément en votre faveur.

l'arbitre qui a pris cette sanction, doit avoir des arguments pour la justifier.

Par **Marck.ESP**, le **01/03/2022** à **07:25**

Bonjour

Pour ma part, je vous conseille de tenter un contact avec le service juridique de la FFF.